

# VOTRE RÉGION

**MONTAGNE** Le député savoyard Vincent Rolland a remis hier son rapport au Premier ministre

## « Le ski seul ne suffira plus »

PARIS

En sortant de l'hôtel Matignon, hier soir, Vincent Rolland, député UMP de Savoie, en terminait de six mois de travail « intense et passionnant » autour des sports d'hiver, après une entrevue avec le Premier ministre, Dominique de Villepin (« très réceptif aux propositions »), entouré de deux conseillers et de Léon Bertrand, ministre délégué au Tourisme.

Nous l'avons joint hier soir par téléphone juste après cette rencontre.

**« Nous sommes toujours leaders mondiaux »**

**- Quelle est la situation des sports d'hiver ?**

**- Vincent Rolland :** Nous sommes toujours leaders mondiaux en terme d'aménagement de domaines skiables. Nous avons à la fois de très grandes stations (locomotives à la réputation nationale et internationale); des stations moyennes (surtout portées sur le marché français, mais aussi à l'international) qui sont de vrais réservoirs de clientèle, plus accessibles en terme de prix pour les jeunes, les familles; des petites stations ou stations de proximité, qui permettent un ski facile, à la journée. Ces stations ont des fortunes diverses: les grandes modernisent facilement leur produit, les autres souffrent du manque de lits banalisés et du renouvellement de leurs appareils.

**- L'hébergement devient-il un problème ?**

Nous avons la chance d'avoir une offre de lits variée. Mais l'hôtellerie est vieillissante, les meublés aussi. Nous avons beaucoup de "lits froids": des résidences secondaires créées lors du "Plan neige" des an-



Vincent Rolland (ici aux côtés de Léon Bertrand) a effectué un large diagnostic sur les sports d'hiver en France et leur nécessaire évolution. Photos Archives DL

nées, 1960-1970 et après. C'est un véritable enjeu de remettre sur le marché tous ces lits qui ne sont pas "consommés" aujourd'hui. Le réseau hôtelier souffre, des établissements familiaux disparaissent chaque année. Il faut le stabiliser, le moderniser, l'adapter, c'est un gage d'accueil et de flexibilité des séjours. En Autriche, 50 % de l'offre d'hébergement vient de l'hôtellerie ou de la pension familiale. C'est un atout par rapport à nous: on doit avoir cette mixité d'offre.

**« Réinstaurer une culture "montagne" »**

**- Quel autre point faible majeur avez-vous pointé ?**

Pendant longtemps, tout a été axé sur le produit "ski". Si le ski demeure la colonne vertébrale, il faut engager une politique de diversification de l'offre, tel l'aqualudisme, le bien-être, le repos... qui servent à la fois les skieurs, après leur journée de

ski, et les non-skieurs, mais qui servent aussi en cas de manque d'enneigement. Les sports d'hiver ne peuvent continuer à vivre qu'au travers du ski, mais le ski seul ne suffira plus!

**- Vous préconisez aussi une relance des clientèles...**

On a besoin d'un élargissement de la base: au niveau du ministère de l'Éducation nationale, il faut inscrire comme action prioritaire les classes de découverte et de neige. Si on veut avoir une clientèle demain, il faut amener vers le ski ceux qui n'habitent pas dans les massifs, mais aussi ceux qui demeurent à proximité (comme la Savoie a su le faire avec le "Plan ski des collégiens", avec trois jours gratuits chaque hiver. On doit réinstaurer cette culture "montagne" (que nous n'avons pas à l'échelle nationale), ce désir de découverte. Par exemple, par des émissions "grand public" sur les chaînes pu-



bliques. La montagne couvre moins de 23 % du territoire, nous ne la ressentons pas comme en Autriche.

**- L'émergence de nouvelles concurrences est-elle un risque d'érosion ?**

Je n'analyse pas les Pays de l'Est comme des concurrents. Certes, des tours-opérateurs vont déprogrammer la France pour la Bulgarie, la Slovaquie... Mais, à moyen terme, ces clientèles reviendront et d'autres avec elles pour la meilleure qualité de nos domaines skiables. Ces pays en plein essor économique vont capter la clientèle à la culture "montagne" qui aura envie de découvrir des pays de sports d'hiver. Pour faire face, organisons notre offre, en développant les aéroports de proximité, en organisant bien les transferts. L'intermodalité doit fonctionner du mieux possible ».

Recueilli par  
Jean-François CASANOVA

REPÈRES

MISSION

■ Le 28 juin dernier, Vincent Rolland, député UMP de la 2<sup>e</sup> circonscription de Savoie (par ailleurs vice-président du conseil général, en charge du tourisme, et président de Savoie-Mont-Blanc), était missionné par le Premier ministre, Dominique de Villepin, et le ministre délégué au Tourisme, Léon Bertrand, sur "l'attractivité des stations de sports d'hiver".

HIER À MATIGNON

■ Hier, à 16 h 30 à Matignon, il rendait son rapport de 125 pages au chef du gouvernement, résumant la situation de l'offre française et avançant des mesures pour l'améliorer et rester le leader mondial en sports d'hiver.

EN FRANCE...

■ Le député savoyard a axé son travail sur une large concertation avec les élus, socio-professionnels, associations, etc., tous acteurs du tourisme. Près de 400 personnes ont été auditionnées sur tous les massifs français, mais aussi à l'étranger.

... ET À L'ÉTRANGER

■ Pour voir comment l'offre française se positionnait par rapport aux concurrents de toujours (Suisse, Italie, Autriche...) ou aux pays émergents (Slovaquie, Bulgarie...), mais aussi pour voir des modèles de dynamisme commercial (Andorre) ou d'intelligence économique (Québec).

## Du concret pour la réhabilitation

pour le patrimoine relatif à l'immobilier de loisirs, à condition d'être inscrit sur le marché locatif. De même, l'hôtellerie pourrait bénéficier d'une exonération totale des droits de succession (en cas de reprise par un membre de la famille) ou d'une suppression de la taxe sur les plus-values (pour une tierce personne), si le successeur s'engage à poursuivre l'activité pendant dix ans. « Il faudrait aussi proposer des prêts bonifiés à long terme pour favoriser la modernisation de l'hôtellerie », estime le député savoyard.

Des prêts bonifiés à long terme qui, à ses yeux, sont aussi une solution pour les

petites sociétés de remontées mécaniques, « quand il y a des difficultés bien identifiées, pour leur offrir la possibilité de renouveler leur parc et non pas leur extension ». Il insiste sur l'urgence et la priorité de ces réhabilitations (comme de la diversification de l'offre touristique), qui relèveront de la loi de finances, suggérant qu'elles soient mises en place à la faveur des futurs contrats État/Région. « Le retard pris se rattrape difficilement ».

Constatant combien la promotion à l'internationale est très éclatée, à la différence de nos concurrents italiens, suisses et autrichiens, Vincent Rolland souligne la

pertinence de communiquer au travers de regroupements à l'échelle du massif (à l'exemple de la pertinence de "Savoie-Mont-Blanc"), du territoire et même nationale. « Pour représenter un volume. On connaît assez mal l'évolution des demandes des clientèles étrangères. Leur démarchage n'est pas suffisamment organisé, sans connaissances réelles. En terme de veille concurrentielle, on ne sait pas non plus ce qui se passe dans les pays étrangers ».

Enfin, trouvant qu'il est souvent difficile d'agir, car un sujet concerne beaucoup de ministères, il préconise la mise en place d'une coordi-

nation ministérielle à la montagne. « Un "M. Montagne" auprès du Premier ministre, voire du ministre délégué au Tourisme, chargé de coordonner les actions ». Dominique de Villepin reconnaissant lui-même la nécessité de coordonner les acteurs locaux et nationaux.

Nonobstant la campagne électorale, certaines actions n'attendront pas. « Il ne faut pas perdre de temps, au moins lancer les opérations », conclut Vincent Rolland. La relance de la clientèle fera ainsi rapidement l'objet d'une réunion de travail avec ses différents acteurs.

J. F.C.



Au fil de son rapport, Vincent Rolland propose quelques préconisations concrètes et générales pour les stations françaises. Des solutions avant tout financières, comme l'exonération des droits de succession